Macroéconomie, Semestre 1B, 2015-2016, DEGEAD 1

Comptabilité nationale

Dossier 2 : Les opérations sur les produits et l'égalité emplois-ressources

---

Introduction

A l'issue du premier dossier, nous avons compris que la comptabilité nationale est une représentation chiffrée et synthétique de l'économie nationale dans un cadre comptable mettant en relation des agents effectuant des opérations économiques. Dans ce dossier, nous allons affiner notre compréhension des opérations réalisées en nous focalisant sur les opérations sur les produits (c'est-à-dire des biens et services disponibles sur le marché national).

I. Définition

Les opérations sur les produits retracent l'origine des produits (ressources) et leurs différentes utilisations (emplois) (voir Tableau 1).

Tableau 1 : les différentes opérations sur les produits.

Ressources	Emplois
• Production • Importations	• Consommation intermédiaire • Consommation finale • Formation brute de capital fixe • Variation de stocks • Acquisitions nettes d'objets de valeurs • Exportations

Chaque ressource est nécessairement employée ; de manière symétrique, chaque emploi ne se fait que sous réserve de disposer de la ressource. Il y a donc une égalité entre les ressources et les emplois. Cette égalité est vérifiée pour chaque produit et au niveau global.

Dans la suite, nous détaillons les différents types de ressources, et d'emplois possibles des produits.

II. Les ressources

1. La production (P)

L'ensemble des activités économiques s'organisent autour de la production. On peut définir cette dernière comme :

- une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle ;
- et combinant différents facteurs pour fabriquer des biens et services

Cette production peut être marchande ou non-marchande.

a. La production marchande

Délimitation : La production marchande regroupe la fabrication des produits vendus à un prix économiquement significatif, c'est à dire couvrant au minimum 50% des coûts[1].

Le caractère marchand de l'activité principale permet d'identifier les unités institutionnelles publiques qui appartiennent tout de même au secteur institutionnel des sociétés non financières (SNF) et non pas à celui des administrations publiques (APU).

En revanche, on suppose que toutes les entreprises privées (qui appartiennent au secteur des SNF) produisent dans une finalité de production marchande. Même s'il est subventionné par les APU à plus de 50% du prix de ses biens, il reste membre des SNF et sa production entre dans la production marchande.

Les ménages ont également une production marchande à double titre : 1°) production de services de logement marchands par les propriétaires (locations) et 2°) production de biens et services marchands par les entreprises individuelles.

Evaluation : La production marchande est évaluée au prix de base. Le prix de base ~~de~~ reflète le prix effectivement touché par les producteurs. On le distingue du prix d'acquisition (ou prix de marché) qui est celui payé par les acheteurs. Ces deux prix peuvent différer à cause :

- des éventuelles subventions sur les produits (SP) que l'on ajoute par exemple dans le cadre de la délégation de service public, afin d'abaisser le tarif du service pour les usagers.
- des éventuels impôts sur les produits (IP) qui doivent être déduits par unités de produit (TVA, TIPP, droits sur les alcools,...)

La formule reliant prix de base et prix d'acquisition :

$$Prix\ de\ base\ =\ Prix\ d'acquisition\ - impôts\ sur\ les\ produits + subventions\ sur\ les\ produits$$

$$Prix\ de\ base = Prix\ d'acquisiation -\ \ IP +\ SP$$

Ou, de manière équivalente :

$$Prix\ d'acquisition\ \ =\ \ Prix\ de\ base\ \ +\ IP -\ SP$$

Exemple : on considère le prix d'un trajet en métro payé par le consommateur au prix d'acquisition (1,5 euros), taxé à hauteur de 0,2 euro par ticket (TVA) et subventionné à hauteur de 2 euros (par ticket). Le prix de base (effectivement perçu) par l'entreprise de transport est de :

$$Prix\ de\ base\ \ =\ \ Prix\ d'acquisition\ - IP +\ SP\ =\ 1.5\ -\ 0.2\ +\ 2\ =\ 3.3\ €$$

Cas particuliers de production marchande :

- Les institutions financières : on distingue la production de services de celle liée à l'intermédiation bancaire. La production de services (moyens de paiement, cartes, tenu des comptes) est mesurée par leur prix de vente et/ou les commissions versées. L'intermédiation bancaire (mise en rapport des capacités et des besoins de financement), appelée SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés), est évaluée comme la marge entre les montants perçus des prêts et les intérêts versés sur les dépôts.
- Les sociétés d'assurance : on mesure la production par la différence entre les primes d'assurance reçues incluant les intérêts perçus sur leur placement et les indemnités versées (en cas de dommage).
- La branche « commerce » produit des services de commercialisation. Ces services sont mesurés par les marges commerciales (différence entre le prix de vente et le prix d'acquisition des marchandises). Cependant, par convention, le commerce n'est pas une source de ressource en tant que tel. Cela impose un traitement qui peut sembler étrange à première vue. Le Tableau 2 illustre le calcul du produit de la branche commerce.

[1] Ce seuil de 50% pour déterminer le critère du « prix économiquement significatif », est défini dans le SEC, il s'impose donc aux différents systèmes de comptabilité nationale des pays européens.

- Considérons tout d'abord la méthode peut-être la plus « naturelle » présentée dans le tableau (a) : La branche « industrie » enregistre 80 de ressources, la branche « commerce » 200, engendrant 100 de ressources totales (qui seront consommées)
- Mais cette solution n'est pas satisfaisante pour deux raisons :
  - On ne sait plus sur quels produits a été faite la production de services de commercialisation.
  - De plus, lorsqu'un consommateur achète des biens pour 100 € on considère qu'il emploie pour 100 € de biens, quelle qu'ait été la marge commerciale (MC) sur ces biens. Comme nous l'avons vu, il faut que les emplois soient égaux aux ressources pour tous les biens. Or, la solution en bas à gauche implique des ressources en biens de 80. Cela n'est pas satisfaisant.
  - Pour ces raisons, cette méthode n'est pas celle retenue
- Tableau (b) : Une solution pour intégrer les points précédents consiste à rajouter aux ressources (la production) de la branche « industrie » le montant de 20 issu des marges commerciales. Cette solution pose un nouveau souci pour l'équilibre emploi-ressource global de l'économie. Nous avons bien 100 € de ressources en bien, mais nous avons aussi 20 € de ressources en services commerciaux. Cela implique des ressources totales dans l'économie de 120 €, alors que les emplois restent de 100 €. Il y a un problème de double comptabilisation de la production de la branche commerce.
- Pour cette raison, on retire aux ressources de la branche commerce les marges commerciales Le commerce a donc, paradoxalement, des marges commerciales négatives. Cette solution, enregistrée dans le tableau (c) est celle effectivement retenue par la comptabilité nationale.

Tableau 2 : exemple de traitement du commerce

On considère à titre d'exemple une économie avec deux branches, l'industrie et le commerce. La branche industrie produit pour une valeur de 80 des biens, qu'elle vend à la branche commerce, qui les revend au consommateur final pour une valeur de 100. Les trois tableaux suivants illustrent trois façons possibles d'enregistrer cette opération. Comme nous le détaillons plus haut, c'est la méthode du dernier tableau (Tableau c) qui est retenu par la comptabilité nationale.

Tableau (a):

Avec branche commerce (sans traiter les marges commerciales)

	Production	Marges commerciales	Total ressources
	(P)	(MC)	
Industrie	80	0	80
Commerce	20	0	20
Total	100	0	100

Tableau (b):

Avec branche commerce (en traitant les marges commerciales)

	Production	Marges commerciales	Total ressources
	(P)	(MC)	
Industrie	80	20	100
Commerce	20	0	20
Total	100	20	120

Tableau (c):
Avec branche commerce (en traitant les marges commerciales)

	Production	Marges commerciales	Total ressources
	(P)	(MC)	
Industrie	80	20	100
Commerce	20	-20	0
Total	100	0	100

- la production de la "branche transport" (pour les transports commerciaux) est également évaluée sur la base des frais de transport facturés. Elle est traitée comme les marches commerciales. Elle donne lieu à enregistrement de « marges de transport » (MT) sur le même mode de calcul que les marges commerciales (MC).

Les branches commerce et transport impliquent de recalculer le prix de base d'une produit avec la relation suivante :

$$Prix\ de\ base\ =\ Prix\ d'acquisition\ - IP + SP - \mathrm{MC} - \mathrm{MT}$$

Exemple : on considère une bouteille de Coca-cola achetée par Carrefour (entreprise commerciale) auprès d'une usine au prix de 0.5 euros et revendue au prix de 1 euros (donc 0.1 euros de TVA) par Carrefour. Carrefour a par ailleurs payé un transporteur pour un prix de 0.15 euros entre l'usine et la grande surface. La marge commerciale de carrefour est donc de (1-0.5-0.1-0.15 = 0.25). Le prix de base effectivement reçu par Coca-Cola est :

$$Prix\ de\ base\ =\ Prix\ d'acquisition - IP\ +\ SP\ -\ MC\ -\ MT\ = 1 - 0.1 - 0.15 - 0.25\ =\ 0.5\ €$$

b. La production pour emploi final propre (PEFP)

Elle est réalisée par les agents producteurs eux-mêmes pour une utilisation finale personnelle. Elle intègre différents éléments :

- La production de services de logement : elle est assurée par les ménages propriétaires des logements qu'ils occupent eux-mêmes et que l'on mesure par les loyers imputés. Ces montants viennent s'ajouter au revenu et à la consommation finale des ménages propriétaires. L'objectif est de comparer la production de services de logement, notamment entre pays ; cela permet aussi d'assurer que la production de services de logement ne diminue pas lorsque la part des ménages propriétaires s'accroît.
  Par exemple, pour un ménage propriétaire et occupant son logement d'un loyer mensuel estimé de 500 euros, la comptabilité nationale enregistre une production de service de logements de 500 euros ainsi qu'une consommation (finale) mensuelle de 500 euros.
- La production de services domestiques est réalisée par des ménages lorsque ceux-ci emploient du personnel salarié domestique (c'est-à-dire, inclus dans leur propre ménage), et dont ils sont bénéficiaires. Elle est évaluée par les salaires versés. Les producteurs sont ici les ménages : on considère que le ménage employeur produit un service avec l'emploi d'un facteur travail salarié.
  - Exemple (pour voir si j'ai bien compris) : Un foyer composé de deux parents et trois enfants, si le « grand » (de 18 ans) est rémunéré par ses parents pour les heures de baby-sitting de ses deux frères et sœurs, mais pas s'il est bénévole.
  - Remarque : la frontière statistique de la production de services domestiques s'arrête au travail salarié. Si le travail est effectué dans le cadre du ménage sans relation de salariat, ceci n'est pas inclus dans la PEFP, d'où l'exemple bien connu de l'individu qui épouse sa femme de ménage et qui fait par conséquent baisser la production.
- la production agricole auto-consommée (dans le cadre du potager notamment) est évaluée au prix de marché et incluse dans la production non marchande. Sa part varie largement selon les pays.

c. Les autres productions non-marchandes

Elles sont créées par les APU, et les ISBLSM qui fournissent aux ménages des services non marchands (SNM). Ce sont des services qui ne sont pas vendus sur le marché, que cela soit impossible (éclairage public, défense,...) ou bien par choix (vaccination, éducation,...). Ils sont évalués par la somme de leurs coûts de production (leur coût de revient). Cette évaluation n'est pas sans poser de problèmes car, par exemple, le même service d'éducation, de qualité identique et de même coût, dans deux pays différents, ne sera pas valorisé de la même manière s'il est réalisé dans un cadre non marchand ou dans un cadre marchand : au prix de base s'il est marchand, au coût de revient s'il est non-marchand. Cela conduit à une sous-estimation de la production des pays où la part de la production non-marchande est importante.

2. Les importations (IM)

Elles enregistrent la valeur des biens ou services fournis par les unités non-résidentes à des résidentes. Pour rappel, compte tenu du critère de résidence, une importation n'implique pas nécessairement que le produit franchisse la frontière. Elles sont évaluées au prix CAF (Coût assurance fret) autrement dit la valeur des biens importés aux frontières françaises, en incluant les frais de transport jusqu'à la frontière, hors les droits de douane, et les frais de transport et d'assurance sur le territoire national.

III. Les emplois

1. La consommation intermédiaire (CI)

Elle mesure la valeur des biens autres que le capital fixe[2] et de et services marchands consommés et détruits dans le processus de production au cours d'une année. Il est ici important de noter que, pour qu'il y ait consommation intermédiaire, la destruction des biens et services concernés doit être totale (ce qui exclut la consommation de capital fixe qu'on appelle l'amortissement).

Le classement d'une opération en consommation intermédiaire ou en consommation finale dépend de l'**utilisation** du bien ou du service qui est faite par le secteur institutionnel, selon que ce soit dans un but productif ou non. Ainsi, la même opération, la consommation d'électricité par exemple, sera une consommation finale pour un ménage et une consommation intermédiaire pour une société non financière. De la même façon, la consommation d'électricité effectuée par un ménage sera une dépense de consommation finale sauf si elle est enregistrée au titre de l'entreprise individuelle constituée par ce ménage (c'est alors une consommation intermédiaire).

2. La dépense de consommation finale (DC)

On la définit comme l'acquisition de produits (biens et services) qui satisfont directement des besoins individuels ou collectifs. Les ménages, les APU ainsi que les ISLSM ont une dépense de consommation finale. Les SNF n'ont pas de consommation finale, seulement intermédiaire.

3. Les exportations (EX)

Elles enregistrent la valeur des biens ou services fournis par les unités résidentes à des non-résidents. Compte tenu du critère de résidence, une exportation n'implique pas nécessairement que le produit franchisse la frontière. Elles sont évaluées au prix FAB (franco à bord) autrement dit la valeur des biens exportés aux frontières françaises, en incluant les frais de transport jusqu'à la frontière.

4. La formation brute de capital fixe (FBCF)

Il s'agit du nom donné en comptabilité nationale à l'investissement. Plus précisément, il s'agit des acquisitions d'"actifs fixes" utilisés pendant au moins un an dans le processus de production, qu'il s'agisse de biens d'équipement durables (machines, bâtiments,...) ou d'investissements dits immatériels acquis ou produits pour compte propre (logiciels, frais de prospection minière, frais de Recherche et Développement depuis peu).

---

[2] Le capital fixe est défini comme l'ensemble des actifs corporels et incorporels destinés à être utilisés dans le processus de production pendant au moins un an.

Les achats de logements par les ménages sont également considérés comme de la FBCF alors que les autres achats de biens durables (voitures, électroménager) par les ménages (hors entreprises individuelles) sont enregistrés comme une dépense de consommation finale.

Le « B» signifie « brut». Cela signifie que la formation de capital fixe n'est pas corrigée par la dépréciation du capital fixe suite à son usure (nommée amortissement en comptabilité générale) : elle est brute (et non pas nette)

On pourrait éventuellement intégrer l'usure en mesurant la consommation de capital fixe (CCF) qui devrait être soustraite à la FBCF pour obtenir une valeur nette. Cela est difficile, car les mesures de l'amortissement comptable peuvent être déterminées par des considérations aussi bien économiques, que fiscales, ce qui en fait une grandeur difficilement comparable entre pays.

5. La variation de stock (VS)

Elle recouvre l'achat des biens détenus par les unités de production hors FBCF et CI. Ce poste est un emploi dans la mesure où il reflète la non-utilisation d'une partie des ressources (VS>0) ou bien en négatif du côté des emplois si on puise sur des ressources antérieurement stockées (déstockage). Un déstockage signifie alors que les ressources sont inférieures aux emplois (hors variation de stock), donc que la variation de stock est négative et vient baisser les emplois. Le déstockage (variation de stock négative) implique une baisse du stock. Dans tous les cas, qu'elle soit positive ou négative, la variation de stock est inscrite dans les emplois (en positif ou en négatif).

En pratique, ce compte est souvent utilisé comme un résidu qui égalise les ressources et les emplois.

Par convention les ménages ne stockent pas, quand bien même ils effectuent des achats qui seront consommés plus tard.

6. Les acquisitions nettes d'objets de valeur (OV)

Il s'agit des achats de biens (bijoux, métaux précieux, objets d'art,...) détenus au titre de réserve de valeur. On calcule directement les acquisitions nettes, c'est-à-dire en enlevant aux acquisitions de la période les cessions de la période. Seuls les ménages sont concernés. On les classe à part en raison de la nature de l'emploi (conserver de la valeur dans le temps) qui diffère de la définition de la consommation finale par exemple.

IV. L'équilibre Emplois-Ressources

L'équilibre emplois-ressources doit être vérifié au niveau de chaque branche, ainsi que pour l'économie dans son ensemble. L'équilibre emplois-ressources est exprimé en prix d'acquisition. Il faut donc ajouter à la production (mesurée au prix de base) les impôts sur les produits (IP) et de retrancher la valeur des subventions sur les produits (SP). Nous négligeons ici les marges commerciales et de transport (qui s'annulent d'ailleurs lorsque l'équation est écrite pour l'économie dans son ensemble).On l'écrit alors de la façon suivante :

$$(P) + (IM) + IP - SP = (OV) + (CI) + (DC) + (FBCF) + (VS) + (EX)$$

Au plan comptable, cela signifie que toute ressource est employée. La grandeur qui joue le rôle d'ajustement dans cette équation est la variation de stock (VS).

Conclusion

Dans ce dossier, nous avons étudié les différents types d'opérations sur les produits, selon qu'elles interviennent en emploi ou en ressources, et le secteur institutionnel qui est à l'origine de l'opération. Cette compréhension des opérations sur les produits nous permettra d'étudier la création de richesse par les différentes branches de l'économie nationale dans le prochain dossier consacré au Tableau Entrées-Sorties.

Annexe (Remarque hors programme) : La notion de consommation finale effective

Cette notion a récemment été introduite dans le Système Européen de Comptabilités 95 afin d'évaluer au mieux les niveaux de consommation des ménages au-delà de la consommation effectivement payée par ces ménages. L'objectif est de pouvoir effectuer des comparaisons entre pays pertinentes en tenant compte du fait que dans chaque pays, les ménages consomment en réalité plus que ce qu'ils achètent directement. On peut par exemple penser aux services de santé ou d'éducation, fournis par l'Etat à titre gratuit, et consommés par les ménages de façon finale. Il s'agit donc de calculer la consommation des ménages indépendamment des choix d'organisation des services de santé ou d'éducation par exemple, en prenant en compte les services non marchands consommés de façon individualisée par les ménages et financés par les APU et les ISBLSM. On distingue donc :

- la dépense de consommation finale (DC) directement à la charge des ménages : achats de biens et services marchands (part non remboursées des médicaments) et la part des services non marchands qui reste à leur charge (frais de scolarité, forfait hospitalier, dépassement d'honoraires...)
- la consommation finale effective des ménages (CE) qui regroupe tout ce que les ménages consomment effectivement de façon individuelle, qu'ils paient directement ou non cette consommation. Elle inclut la DC des ménages et la part des dépenses de consommation des APU (DC individuelle des APU) qui correspond à une consommation individuelle des ménages (allocations logement, remboursements de soins médicaux, dépenses d'éducation, ...) et celle des ISBLM qui est par définition au service des ménages et leur bénéficie directement. La consommation effective des ménages est donc supérieure à leur DC (qu'ils règlent à partir de leur revenu disponible) et ce, d'autant plus que les APU jouent un rôle important.

On doit donc retenir plusieurs égalités ici :

$$DC\ des\ APU\ =\ DC\ collective\ des\ APU\ +\ DC\ individuelle\ des\ APU$$

$$CE\ des\ ménages\ =\ DC\ des\ ménages\ +\ DC\ individuelle\ des\ APU\ +\ DC\ des\ ISBLSM$$

$$CE\ des\ APU\ =\ DC\ collective\ des\ APU$$

L'exercice supplémentaire permet à ceux qui le souhaitent d'appliquer cette notion.